



PUBLICS VULNERABLES

Repérage et évaluation des besoins des patients en situation de vulnérabilité



ACCORD NATIONAL
lien avec indicateur
Publics Vulnérables



IDE, IPA, Aide-
soignant,
personnel
administratif



Aucun



Présentiel



2 jours - 14 h



Max. 15 pers



Prise en charge DPC
action n°84252325001

Les infirmiers des centres de santé sont confrontés chaque jour à des situations complexes liées à des patients en situation de précarité et/ou de vulnérabilité.

Dans ce contexte, il devient essentiel pour les professionnels de santé d'être en capacité de savoir agir au plus tôt face à des patients relevant de situations complexes.

Notre programme de formation abordera les thématiques liées à la vulnérabilité et à la santé, les déterminants, les inégalités et la littératie en santé, la précarité et la grande exclusion, le parcours, la rupture, la fragmentation et la coordination ainsi que les outils d'évaluation du patient et de la charge en soins, le raisonnement clinique et le plan de soins, l'analyse de la pratique, les dispositifs d'évaluations internes, la mise en pratique et la synthèse générale.

OBJECTIFS

Le programme permettra aux infirmiers des centres de santé de mieux appréhender les situations complexes liées à des patients en situation de précarité et/ou de vulnérabilité et d'assurer une meilleure prise en charge de leurs besoins. Savoir agir face à un patient en situation de précarité / vulnérabilité Améliorer l'efficacité de l'évaluation des besoins du patient par l'infirmier Appréhender la coordination du parcours sanitaire et social, les risques de ruptures et les fragmentations du parcours de soins Structurer les plans de soins adaptés

CONTENU

- **Vulnérabilités et Santé:** Définition des modèles conceptuels de la santé, déterminants, inégalités et littératie en santé, compensation des inégalités sociales de santé, précarité et grande exclusion.
- **Parcours, Rupture, Fragmentation et Coordination:** Parcours de soins et de vie, outils d'évaluation du patient et de la charge en soins, raisonnement clinique et plan de soins.
- **Analyse de la Pratique:** Analyse des pratiques professionnelles et dispositifs d'évaluation interne.
- **Dispositif d'Évaluation:** Mise en pratique des connaissances acquises et synthèse générale.

ÉQUIPE DE FORMATEURS

Hugo HUON

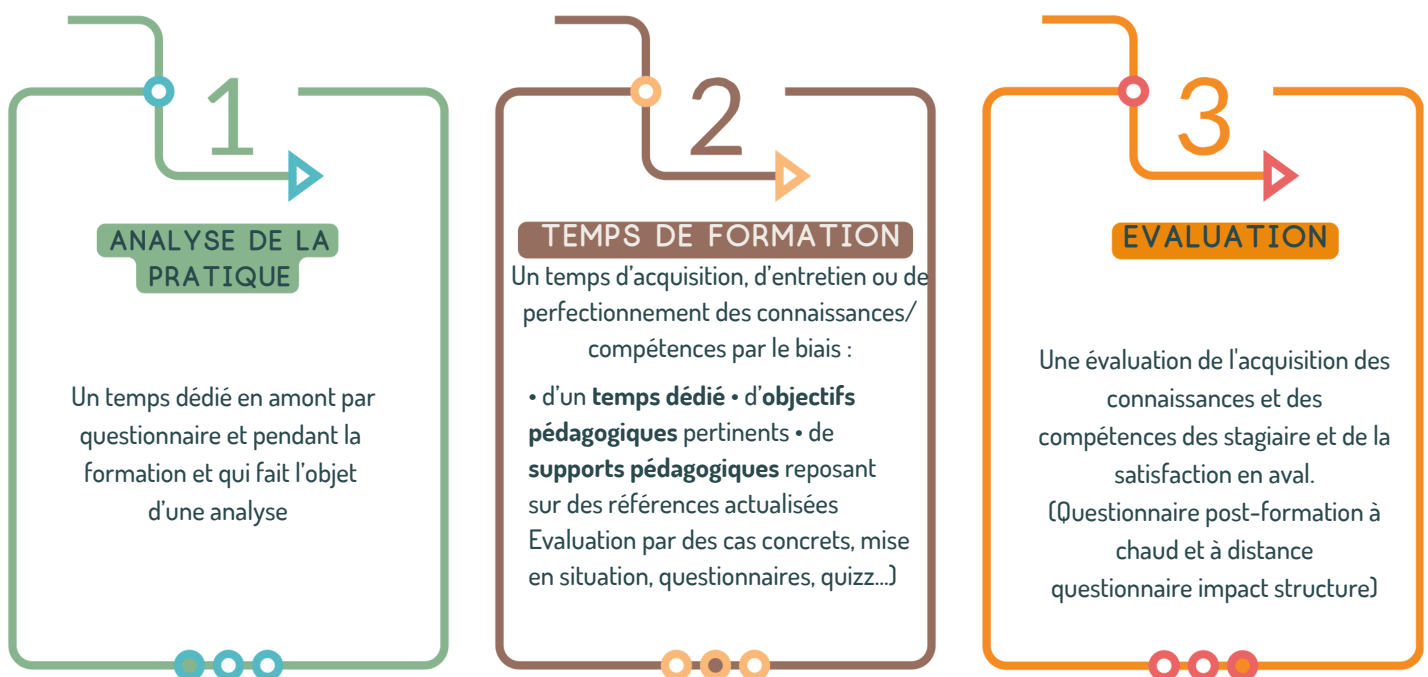
IPA titulaire de trois diplômes universitaires
centrés sur les relations de soins avec les publics vulnérables

NOTRE MÉTHODE

Les sessions de formations proposées par la C3SI ont vocation à faire acquérir, entretenir ou perfectionner les connaissances et compétences des apprenants.

Notre méthode de formation se distingue par une approche personnalisée et innovante, alliant théorie et pratique pour répondre précisément aux besoins de chaque apprenant. En tant qu'organisme de formation, nous mettons en avant notre expertise dans le secteur de la santé et notamment de l'activité en centres de santé et notre capacité à adapter nos programmes en fonction des évolutions du terrain, garantissant ainsi des formations pertinentes pour les professionnels et bénévoles des centres de santé.

UNE MÉTHODE QUI S'APPUIE ÉGALEMENT SUR :



Une méthode de formation basée sur la rencontre entre les stagiaires et le formateur

- En présentiel ou distanciel
- Une équipe de formateurs compétents avec une connaissance de la pratique en centres de santé.
- Un **support de formation** remis à chaque stagiaire.
- Une durée de la formation de 1 ou 6 jours
- Des apports théoriques
- Une place laissée aux échanges entre participants
- Des **Cas concrets** apportés par les participants et le formateur
- Des **supports variés**
- A l'issue de la formation, **une évaluation** sera réalisée



MODALITÉS D'INSCRIPTION

TARIFS ET FINANCEMENTS

COMMENT S'INSCRIRE?

En ligne : sur le site de l'ANDPC

Numéro organisme de formation : 8425

Par téléphone : 02 40 96 98 74

Par mail : formation@c-trois-si.fr



Pour toutes les personnes en situation de handicap, la C3SI a la possibilité d'adapter le contenu et les modalités de la formation.

Nous consulter au préalable.

Formation habilitée par l'ANDPC :

Prise en charge DPC dans la limite du droit de tirage annuel (centre de santé et libéraux conventionnés)

Prise en charge OPCO

- en présentiel : 295€ /stagiaire/jour
- en classe virtuelle : 275€ /stagiaire/jour

Formation hors DPC :

Prise en charge par l'OPCO si vous êtes un établissement (centre de santé, SSIAD, EHPAD...)

Prise en charge FIFPL pour les professionnels libéraux

Adhérent : 260€ /stagiaire/jour

Non Adhérent :

- en présentiel : 295€ /stagiaire/jour
- en classe virtuelle : 275€ /stagiaire/jour



N° DREETS : 52 44 08100 44

SIRET : 814 267 670 00028

CODE APE : 9499Z